

# CARTOGRAPHIE DU MOUVEMENT DES FEDERATIONS A TRAVERS LES ADRESSES A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

(août 1789-juillet 1790)

YOICHI URIU

## INTRODUCTION

Le sujet de ce memoire est de cartographier le mouvement des fédérations: rendre visible les périodes, les épacentres et les participants des fédérations en province.

Ce sujet résulte d'une double rencontre, celle d'une problématique historique, la formation et le développement de la conscience de l'espace pendant la Révolution française, et d'une source, les *Archives parlementaires* dont l'insuffisance pèse sur la démarche de la recherche.

La conscience de l'espace résulte et est limitée par les mentalités quotidiennes et sociales qui s'y rattachent, et s'enrichissent par experience et par échange.

De l'étape traditionnelle à la nouvelle, elle prend conscience d'elle-même, se forme, se transforme et établit les bases de la conscience générale: Nation. D'après la suggestion de M. VOVELLE, le champ d'étude est fixé: le mouvement des fédérations en province 1789-1790.

Les limites chronologiques étaient toutes trouvées; elles coïncident avec, d'un côté la Grande Peur, qui était la raison de la fédération, de l'autre côté avec la Confédération générale, le 14 juillet 1790 à Paris. Dans ce cadre chronologique, les Archives parlementaires reproduisent des centaines de

documents qui mentionnent les fédérations en province.

Dès les premières étapes de recherche, des difficultés sont venues modifier le projet de ce mémoire. La première d'entre elles résidait dans la nature même des adresses des fédérations. La description des adresses aux *Archives parlementaires* étant toujours brèves, celles des fédérations sont difficiles à trouver. Par défaut d'étude d'ensemble,<sup>(1)</sup> la démarche adoptée a été de définir et de distinguer les adresses des fédérations, c'est-à-dire de présenter les textes du corpus.

Une autre série de difficultés résidait dans l'insuffisance des *Archives parlementaires*. Les dates, les épices et les participants ne sont pas toujours décrits ou mentionnés.

Pour donner des précisions sur ce point, le travail exhaustif aux Archives nationales semblait indispensable, dans la série C. Grâce à ce travail, la deuxième partie de ce mémoire a vu le jour; C'est la cartographie du mouvement des fédérations.

Devant un phénomène aussi complexe que le mouvement des fédérations, ce mémoire doit être compris comme un rapport de travail préparatif pour la présentation d'ensemble du "Phénomène des fédérations" et la clarification de la conscience de l'espace.

(1) A. SOBOUL, Notes complémentaires à "*Histoire socialiste de la Révolution française*," (Paris, 1968), p. 836.

## I. PRESENTATION DU CORPUS

### 1. CRITERES DE SELECTION

La description du sujet exige une mise au point sur le choix des adresses des fédérations. Le choix des adresses pose le problème des critères de

sélection. Le point de départ reste toujours les *Archives parlementaires*. Au commencement de la séance de l'Assemblée nationale, les diverses adresses étaient rapportées; adresse de la prestation du serment civique, du don patriotique, du rapport des situations. Entre les éléments composants des fédérations et ceux de la prestation de serment civique ou du don patriotique, il y en a commun, par exemple, l'Autel de la patrie. Après avoir rédigé la liste maximale des adresses des fédérations extraites des Archives parlementaires, aux Archives nationales, dans la série C, celle-ci a été précisée conformément aux critères qui suivent; pacte fédératif, serment patriotique, messe, cérémonie de masse, municipalité, garde nationale et autel de la patrie.

Si l'on inscrit adresse de fédération, il devient très facile de les distinguer. Parmi les critères ci-dessus, il faut attacher de l'importance au pacte fédératif. C'est que la fédération est l'acte associatif horizontal entre plusieurs sujets (gardes nationales et/ou municipalités) distingué de la prestation de serment civique qui est caractérisé par l'acte unitaire vertical qui unit un seul sujet à l'Assemblée nationale.

Un tel choix permet d'éliminer toutes les adresses douteuses, en particulier celles de la prestation de serment civique qui jure l'union ou les secours mutuels. Par surcroît, les adresses suivantes sont incluses dans un compte; celles d'appui de la fédération, celles de la circulaire de la fédération et celles de nomination des députés à la Confédération générale du 14 juillet 1790 à Paris.

Ces critères appliqués, le corpus comprend au minimum 368 adresses.

#### REPARTITION DES ADRESSES

Adresses des fédérations avant le 14 juillet 1790: 112

(contenant les impériodisés: 9)

Adresses des fédérations du 14 juillet 1790: 228

(contenant les indélimitées: 23)

Adresses d'appui, de nomination des députés et hymne fédération: 28

## 2. PRESENTATION MATERIELLE

Les adresses de fédération sont encadrées par deux textes; le comte-rendu du greffier et les dossiers de fédération. Ceux-ci se composent de cinq parties; procès-verbal, discours, adresses (à l'Assemblée nationale, au Roi, à M. de Lafayette), signatures des dirigeants, liste des participants confédérés. La plupart d'entre elles sont manuscrites et manquent parfois de discours et/ou de liste. Le comte-rendu est toujours sous la forme du souhait la reconnaissance de l'Assemblée nationale.

Les émetteurs des adresses, c'est-à-dire les participants de la fédération, sont les gardes nationales, les officiers municipaux et les citoyens (parfois indiqués: citoyens actifs).

D'après la classification de P.-H. THORE, les fédérations doivent être classifiées ainsi; locale, régionale, nationale.<sup>(1)</sup> Il s'agit aussi du caractère des émetteurs des adresses. Cette classification appliquée, voici la répartition des émetteurs des adresses avant le 14 juillet 1790; locales 76 (67,9%), régionales 36 (32,1%).

L'Assemblée nationale, qui était destinataire des adresses des fédérations ne faisait, au début, que rapporter le titre des adresses. Le 23 décembre 1789, dans le rapport de la fédération à Montélimart (le 12 décembre 1789), le serment patriotique était rapporté et inséré dans le procès verbal de l'Assemblée nationale. Après cela, les procès verbaux et/ou les serments étaient fréquemment insérés dans le procès verbal de l'Assemblée nationale. Cependant, ce qui est plus intéressant, c'est le cas de troubles à l'Assemblée nationale. Trois fois: le 20 mars 1790, le 8 avril 1790, le 7 mai 1790. Le premier cas, une députation de la fédération à Pontivy (le 15 janvier 1790)

est admise, “plusieurs membres sont frappés des mots: pacte fédératif.”<sup>(2)</sup> Après le vote, la lecture était décidée. La contenance du pacte fédératif rassurait les représentants de l’Assemblée nationale, l’acte fédératif était “transcrit dans le procès verbal, imprimé et distribué.” Dans les deuxième cas (fédération à Montauban, impériodisée)<sup>(3)</sup> et le troisième (fédération à Hesdin le 27 avril)<sup>(4)</sup>, il s’agit de l’essence de la fédération. La deuxième fédération a été blâmée à cause du défaut de formalité et du refus de participation d’une autre ville (Toulouse). La troisième fut blâmée de contenir “des sentiments qui perpetueront l’anarchie.” Après des débats, l’une et l’autre furent autorisées et le président de l’Assemblée nationale écrivit une lettre exprimant la satisfaction. Ces trois troubles mettaient en lumière respectivement le comportement de l’Assemblée nationale autour des fédérations.

Spontané et puissant, le mouvement des fédérations excitait toujours les soupçons de l’Assemblée nationale et du Roi. Les mots “Sa Majesté y a reconnu, non un système d’associations particulières mais une réunion des volontés de tous les François pour la liberté et la commune ainsi que pour le maintien de l’ordre public”<sup>(5)</sup> suggèrent des relations entre le mouvement des fédérations et le pouvoir central. La cause de la tension entre eux doit être poursuivie du point de vue de l’histoire politique et de la sémantique.

(1) P.-H. THORE, Fédération et projet de fédération dans la région toulousaine, *AHRF*, t. 21, 1949, p. 346.

(2) *Archives parlementaires*, t. 12, pp. 264-5.

(3) *Ibid.*, t. 12, pp. 594-5.

(4) *Ibid.*, t. 15, p. 425.

(5) Second mémoire lu par ordre du Roi à l’Assemblée nationale, le 4 juni 1790, par le Comte de la Tour-du-Pin, Ministre de la Guerre, A.N. AD I 101.

## II. CARTOGRAPHIE DU MOUVEMENT DES FEDERATIONS

### 1. PERIODISATION DES FEDERATIONS

Périodiser les fédérations en province, ceci exige le travail exhaustif aux Archives nationales et aux Archives départementales. Dans ce mémoire, le travail se limite aux sources des Archives nationales. Toutefois la plupart des adresses à l'Assemblée nationale sont périodisées et mises en place chronologiquement.

Par ce travail, il devient possible de rendre visible le commencement et le développement des fédérations. Il s'agit de la cause et la transformation des fédérations. Le mouvement ((anti-Grande Peur))<sup>(1)</sup> commençait au début d'août 1789, c'est-à-dire le lendemain de la Grande Peur (voir GRAPHIE-I). Cependant de la seconde moitié d'août à la seconde moitié de décembre, le mouvement était en stagnation. La deuxième moitié de décembre et la première moitié de février forment le sommet du mouvement en hiver. Conférant les épices des fédérations, les provinces du Dauphiné, de la Bretagne et de la Savoie contribuent à la formation du sommet de décembre. Le Dauphiné, le Languedoc, la Franche-Comté, la Guyenne, Gascogne et l'Auvergne contribuent à celle du sommet de février (voir GRAPHIE-II).

De plus, les sommets de décembre et de février se composent des fédérations locales. Ce qui est intéressant, c'est la triple coïncidence; hiver, régions reculées, réunions vastes et étendues. Par l'analyse de cette coïncidence, le motif de la fédération et la transformation de la conscience d'espace se détachent clairement.

D'autres sommets des fédérations s'élèvent au mois de mai et durant la première moitié de juin. Ces sommets sont composés par les fédérations régionales; Bretagne, Lorraine, Bourgogne, Champagne, Poitou. Le Mouve-

ment des fédérations se diffuse et s'accroît, le visage et le caractère du mouvement se transforment. C'est sujet de l'étude suivante que de comparer les caractères des sommets en hiver et au printemps.

Les adresses des fédérations du 14 juillet 1790 décrivent toujours leur motif d'organiser la fédération;

“pour y former un camp de fédération et prêter ensemble le serment civique ordonné par les décrets de l'Assemblée nationale acceptés par le Roi.”<sup>(2)</sup>

“d'après l'invitation de la Municipalité de Paris à toutes celles du Royaume, de rassembler même jour et à la même heure leurs communes respectives, afin que le Serment Fédératif soit prononcé de concert et au même instant par tous les Habitants et dans toutes les parties de cet Empire.”<sup>(3)</sup>

Ces mots diffèrent de ceux des fédérations d'avant le 14 juillet 1790;

“Sur l'invitation de la garde nationale de Cette ville (Dole), pour resserrer de plus en plus les Liens de fraternité qui les unissent, assurer autant qu'il est en eux, la constitution que l'Assemblée nationale donne à la France, de concert avec le meilleur des Rois.”<sup>(4)</sup>

Donc il est convenable de distinguer les adresses d'avant le 14 juillet 1790 pour les cartographier. Le sommet du 14 juillet montre la pénétration du pouvoir central.

## 2. DELIMITATION DES EPICENTRES DES FEDERATIONS

Pour cartographier les épicentres des fédérations, les années 1789-1790 présentent des obstacles. Conformément au décret du 14 décembre, “la France fut divisée en 83 départements.”<sup>(5)</sup> En conséquence, cela nous pose le problème du cadre de la délimitation: Province ou Département. Dans ce mémoire, c'est la province qui le forme. C'est que le cadre provincial était

la base de la conscience de l'espace et, en outre, après le décret, continuait de fonctionner comme la norme de référence .

Délimité à ce cadre, les épïcêtres du mouvement avant le 14 juillet 1790 ont une forte concentration en Dauphiné, Bretagne, Lorraine, Bourgogne, Normandie, Champagne, Languedoc; Par contre, les fédérations du 14 juillet se concentrent fortement en Guyenne et Gascogne, Dauphiné, Bretagne, Saintonge, Normandie, Champagne, Languedoc, Alsace, Angoumois. Le Dauphiné et la Bretagne occupent toujours le premier rang. En considérant le caractère des fédérations, l'un et l'autre doivent être distingués. Le Dauphiné a été gravement touché par la Grande Peur, d'autre part la Bretagne n'a pas du tout été touchée.<sup>(6)</sup> Ces provinces indiquent la même tendance du point de vue chronologique (voir GRAPHE-II), et cela ouvre le champ aux conjectures au sujet de la différence de motivation des fédérations de Dauphiné et de Bretagne. En outre il est possible de remarquer qu'il y a un contraste des participants confédératifs entre l'un et l'autre. Dans le cas du Dauphiné, les fédérations locales sont au nombre de 7, les fédérations régionales de 8, et dans le cas de la Bretagne, elles sont au nombre de 8 et 3. Les fédérations dauphinoises se caractérisent par une participation étendue.

Certes les GRAPHE-II et 3 n'indiquent que les épïcêtres des fédérations, il est donc impossible de mettre au jour tous les détails des participants. Par l'analyse de la liste des participants, ceci devient possible, ainsi que de rédiger le tableau qui indique le mouvement des participants (par exemple, les participations mutuelles).

Autre caractéristique, c'est le contraste de la fréquence entre les fédérations d'avant le 14 juillet 1789 et celles du 14 juillet; Guyenne et Gascogne (7 → 36), Lorraine (9 → 6), Saintonge (1 → 13). L'étude de ce changement doit être poursuivie du point de vue général, et par ce travail, il sera possible



d'élucider le problème posé par la transformation de la conscience de l'espace.

- (1) M. VOVÉLLE, *La chute de la monarchie*, (Paris, 1972), p. 145.
- (2) Adresse du Département de la Lozère, A.N., C 120 C II 360 4.
- (3) Proclamation du corps municipal de la ville de Bourg Saint-Andeol, Chef-lieu de Canton, du district de Villeneuve-de-Berry, Au département de l'Ardèche du 9 juillet 1790, A.N., C 120 C II 360<sup>2</sup> 5.
- (4) Procès-verbal de ce qui s'est passé à l'Assemblée générale des gardes nationales de Franche-Comté, partie d'Alsace et de Champagne, tenue en la ville de Dole le 21 février 1790, A.N., C 105-C II 198-3.
- (5) G. LEFERVRE, *La Révolution française*, (Paris, 1968), p. 173.
- (6) G. LEFERVRE, *La Grande Peur de 1789*, (Paris, 1932), Figure 4. Les courants de la Grande Peur.

## CONCLUSION ET PERSPECTIVE

A travers les adresses des fédérations, nous avons fini par arriver à l'étape où nous pouvons dessiner à grands traits le mouvement des fédérations. Au moins 340 fédérations se sont tenues du mois d'août 1789 au 14 juillet 1790. Elles contribuaient à la formation et au développement de la conscience d'espace.

Au début, dans le cadre traditionnel, les fédérations associaient les municipalités et les gardes nationales isolées. En hiver et dans les régions reculées, elles les attiraient et les agrandissaient sur une grande échelle. Le Dauphiné et la Bretagne, étaient le centre de croisement de la conscience de l'espace.

Ce mémoire, qui ne contient pas d'analyse des textes, ne peut pas extraire les causes générales des fédérations, le processus du développement de la conscience de l'espace et la tension du dialogue entre les confédérés et l'Assemblée nationale.

En conséquence, sur la base de cette cartographie, les sujets d'études ont été fixés de la manière suivante:

- I. Par l'analyse des textes des fédérations, on doit mettre en chantier la typologie comparée des fédérations en province.
- II. Parallèlement, à travers les sources des fédérations aux archives départementales, les fédérations dauphinoises doivent être précisées et analysées.

Après ces travaux, il deviendra possible d'aborder des études sur la formation et le développement de la conscience de l'espace pendant la Révolution française.

## BIBLIOGRAPHIE

### A. SOURCES MANUSCRITES

Les adresses des fédérations aux Archives nationale, série C. (C86-125)

### B. SOURCES IMPRIMEES

1. *Archives parlementaires*, première série (1787 à 1799), Tome 8-17.
2. *Procès-verbal de l'Assemblée nationale*, Tome 2-24.

### C. OUVRAGES GENERAUX

3. P. CARRON, *Manuel pour l'étude de la Révolution française*, Librairie Alphonse Picard et fils, 1912.
4. J. GODECHOT, *Les Institutions de la France sous l'Empire et la Révolution*, P.U.F., 1968.
5. Do., *Les Révolutions (1770-1799)*, P.U.F., 1970.
6. M. VOVELLE, *La chute de la monarchie*, Ed. du Seuil, 1972.

### D. OUVRAGES SUR LA FEDERATION

7. A. ALLOUIS, Fête patriotique à Janville (14 juillet 1791), *Histoire locale Beauce et Perche*, 1963, n° 10, pp. 23-4.
8. E. APPOLIS, Les fédérés lodevois de 1792, *Cah. hist. Arch. Nîmes*, 1931, t. 1, pp. 49-57.
9. P. ARCHES, Une fédération locale: la confédération des Pyrénées (1789-1790), *Bulletin d'histoire économique et sociale de la Révolution française*, 1972 (1971), pp. 11-101.
10. Do., La fête de la Fédération en 1790 dans la commune de Montauban, *Actes LXXIX<sup>e</sup> Congrès So. Savantes section Hist. moderne*, 1955 (1954), pp.

93-102.

11. Do., Etude sociale d'un bataillon contre-révolutionnaire de la garde nationale de Montauban (avril-mai 1790), *Actes LXXX<sup>e</sup> Congrès Soc. Savantes*, 1955, pp. 163-9.
12. Do., Le premier projet de fédération nationale, *AHRF*, 1956, pp. 255-266.
13. A. AUBERT, Les fêtes de la Révolution dans les Basse-Alpes, *Révolution française*, t. XV, pp. 436-443. et t. XVI, pp. 230-235.
14. A. AULARD, *Confédération de Strasbourg ou Fédération du Rhin*, Procès-verbal, Paris, 1919.
15. J. BALLANDRAS, La fête de la Fédération au Grand Camp le 30 mai 1790, *Revue de la Société d'étude d'histoire de Lyon*, 1969, n° 31, pp. 17-20.
16. B. BARDY, Sur le Mont Lozère, le 14 juillet 1790, *Revue des Gévaudan, des Causses et des Cévennes*, 1965, n. ser. n° 9, pp. 154-9.
17. M.H. BAUMONT, Les fédérations dans la Haute-Saône et la fédération des 14 villes baillagères de Franche-Comté, *Revue de la Révolution française*, t. XIV, 1888, pp. 873 et suivantes.
18. BOUTES, La députation de Castres à la Fédération du 14 juillet 1790, *Bulletin de la Société des Sciences arts et belles lettres du Tarn*, 1969, t. 27, pp. 21-2.
19. G. BUSSIÈRE, La fédération départementale à Périgueux en 1790, *Révolution française*, 1902, t. 43, pp. 17 et suivantes.
20. M. CHARTIER, Le 14 juillet 1791 dans un village du Cambrais, *AHRF*, 1961, a. 33, n° 166, pp. 529-30.
21. Compliments faits par les citoyennes d'Épinal aux députés de la Confédération générale de Paris (28 Juillet 1790), *La Révolution dans les Vosges*, 1928-29, pp. 47-8.
22. J.L. COURRIOL, Les préparatifs de la Fédération au Puy, juillet 1790, *Cahier de la Haute-Loire*, 1965, pp. 171-7.
23. V.A. DIDE, Les fédérations rurales en 1790 et la Fête du 14 juillet, *Revue de la Révolution*, t. I, pp. 9 et suivantes.
24. DICUARD, Le 14 juillet, d'après une relation inédite, *AHRF*, 1961, a. 33, n° 163, pp. 96-7.
25. L. DUBREUIL, La prestation du serment civique à Evreux le 21 février 1790, *Annuaire du département de l'Eure*, 1925, pp. 785-7.
26. Gen. R. DUPLESSIS, Fête de la confédération des gardes nationales de l'ancienne province de Bourgogne (1790), *Bulletin mensuel de l'académie des sciences, arts et belles lettres de Dijon*, 1922, pp. 164-173.
27. J. EHRARD et P. VIALLANEIX, *Les fêtes de la Révolution*, Société des

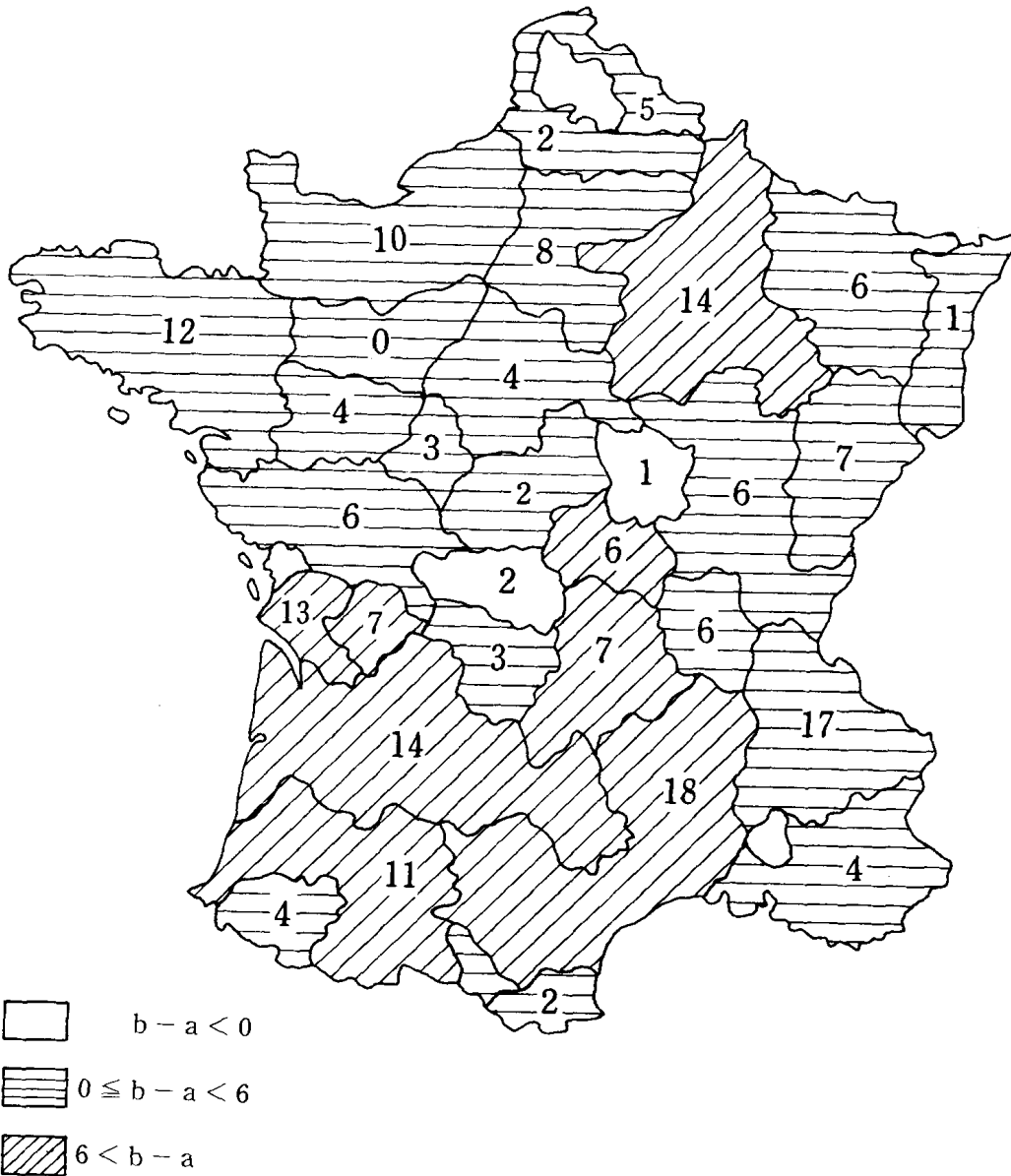
- Etudes robespierristes, Paris, 1977.
28. Fédération des Vosges (1790), *Com. Hist. vosgienne*, III, p. 345.
  29. La fête de Fédération à Clermont, *Vieux Clermont*, 1966, n° 27, p. 12.
  30. G. GROEBER, Programme de la première fête nationale à Oberbronn, *Bulletin de la Société niederbronnaise d'histoire*, 1958, n° 7, pp. 166-70.
  31. C. HOUL, Les fêtes à Auxerre durant la Révolution, *B. Soc. Hist. Nat. Yonne*, 1975, vol. 106, pp. 125-58. et vol. 107, pp. 127-45.
  32. C. LAFARGUE, Le ((désastre)) du 30 mai 1790 à Mugron, *Bulletin de la Société Borda*, 1980, a 105, n° 378, pp. 313-8.
  33. M. LAMBERT, *Les fédérations en Franche-Comté et la Fête de la Fédération 14 juillet 1790*, Perrin, 1890.
  34. M. de LA ROCHEGONDE, La journée du 14 juillet 1790 à St.-Ilpize, *Almanach de Brionde*, 1964, a 44, pp. 315-9.
  35. E. LAURAIN, La Fédération des citoyens de Saint-Gemmele- Robert (14 juillet 1791), *B. Com. hist. et arch. de la Mayenne*, 1925, t. 41, pp. 177-88. et pp. 293-311.
  36. D.H. LECLERC, Les Fédérations provinciales en 1790, *Revue des Questions historiques*, 1926, t. 104, pp. 57-116.
  37. Do., *Vers la Fédération (janvier-juillet 1790)*, Letouzey et Ane, 1929.
  38. Do., *La Fédération*, Letouzey et Ane, 1929.
  39. R. LEGRAND, Les fêtes civiques à Abbeville, *B. Société d'Emulation historique et littérature d'Abbeville*, 1978, t. 24, fasc. 3, pp. 373- 426.
  40. Lettre circulaire des citoyens de la Garde Nationale de Strasbourg, *Revue Rhin et Moselle*, 1929, p. 170.
  41. P. de LEVASSIERE, La Fédération des Français peinte par P.-A. de Machy, *Bulletin du Musée Carnavalet*, 1975, a 28, n° 2, pp. 16-35.
  42. R. LUTRINGEP, La fédération vosgienne (7 mars 1790), *L'Ecole vosgienne*, 1926, pp. 34-6.
  43. A. MATHIEZ, *Les origines des cultes révolutionnaires*, Paris, 1904.
  44. C. OBERREINER, La fête de la fédération célébrée à l'Ochsenfeld en 1791, *Revue d'Alsace*, 1926, t. 73, pp. 571-6.
  45. M. OZOUF, *La fête révolutionnaire 1789-1799*, Ed. Gallimard, 1976.
  46. B. PLONGERON, *Conscience religieuse et révolution*, Paris, 1969.
  47. M. PONCEREL, Les prestations de serment en 1790 et 1791, *Cahiers vernonnais*, 1974, n° 7, 13 p. n. pag.
  48. M. POTIE, Les fête de la Révolution à Mantes et à Limay, *Bulletin de la Société des amis mantois*, 1960, n° 11, pp. 13-7.
  49. E. PROT, Prestation du serment civique par la garde nationale de

- Libourne le 9 mai 1790, *Revue historique et archéologique du Libournais*, 1955, t. 23, n° 75, pp. 16-7.
50. M. RIFFAUD, La fête de la Fédération à Caudrot, *Les Cahiers du Réonais*, 1974, a 26, n° 98, pp. 9-12.
  51. A. SARALY, Les fédérations dans le district de Bazas (1790), *Cahiers du Bazadais*, 1975, a 15, n° 29, pp. 17-23.
  52. P.-H. THORE, Fédération et projet de fédération dans la région toulousaine, *AHRF*, t. 21, 1949, pp. 346-68.
  53. R. TOUJAS, La genèse de l'idée de fédération nationale, *AHRF*, n° 140, 1955, pp. 213-16.
  54. J. TREVEDY, Les deux fédérations de Pontivy, *Revue morbihannaise*, 1894, t. IV, pp. 233-47. 1895, t. V, 285-319, 383-400. 58-73. 101-109.
  55. Un document sur l'origine des Fédérations, *Révolution française*, 1903, t. 44, pp. 256 et suivantes.
  56. UZUREAU, Les fêtes de la Fédération à Angers en 1790, *Anjou historique*, 9, pp. 91-3.
  57. Do., Les députés nantais de la Fédération à Saumur (1790), *Société historique Saumurois*, 1926, n° 43, pp. 8-11.
  58. Do., La fédération de Pontivy, *Revue Historique de la Révolution française*, 1917, t. XI, pp. 83 et suivantes.
  59. M. VOVELLE, *Les métamorphoses de la fête en Provence*, Aubier/Flammarion, 1976.
  60. J. VITALIS, La fédération de 1790 à Saint-Nicolas-de-la-Grave, *LXXX<sup>e</sup> Congrès Soc. Savantes*, 1955, pp. 171-6.
  61. J. WILHELM, Le serment de La Fayette à la Fête de la Fédération, *Bulletin du Musée Carnavalet*, 1965, a 18, n° 2, pp. 3-5.

**CARTE I LES EPICENTRES DES FEDERATIONS**  
(AVANT LE 14 JUILLET 1790)

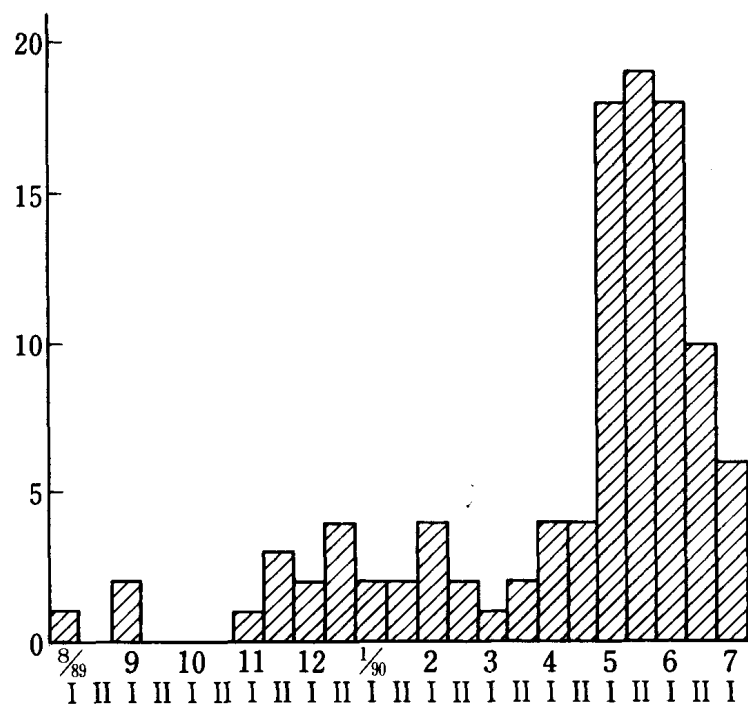


CARTE II COMPARAISON DES FEDERATIONS AVANT (b) ET DU 14 JUILLET 1790 (a)

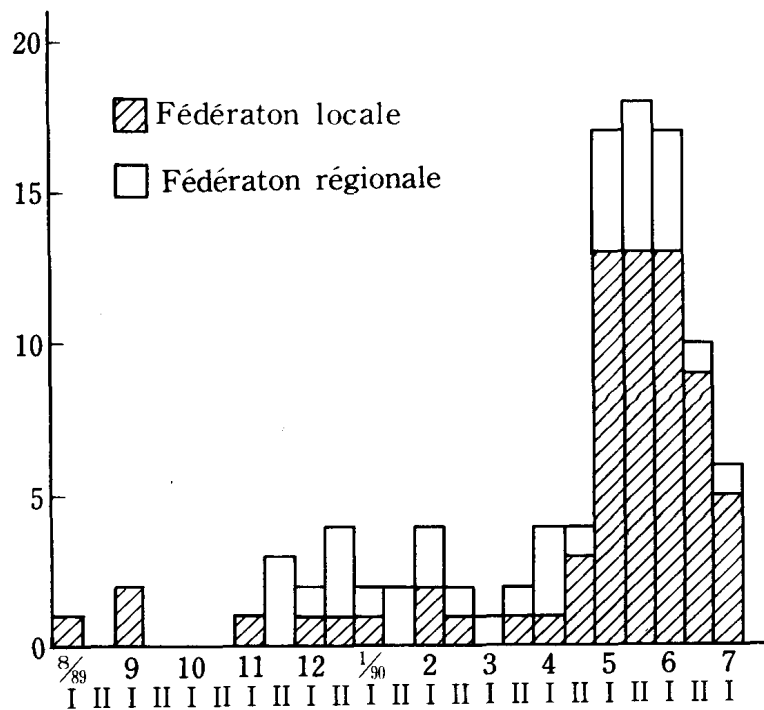


chiffres indiqués : fréquence des Fédérations du 14 juillet 1790.

**GRAPHE-I FREQUENCE DES FEDERATIONS**



**GRAPHE-III**





**GRAPHE-II EPCENTRES DES FEDERATIONS**

PROVINCES	MOIS													TOTAL	LE 14 JUILLET 1790
	8 '89	9	10	11	12	1 '90	2	3	4	5	6	7			
DAUPHINE				2	2	1	2		2	2				11( 2)	17
BRETAGNE					2	2			1	3	2			10( 1)	13
LORRAINE								1	1	7				9( 1)	6
BOURGOGNE								1		4	1	1		7	7
NORMANDIE										2	2	2		6	10
CHAMPAGNE										3	2			5	10
ARTOIS									1	1	2			4	1
GUYENNE ET GASCOGNE							1			2	1			4( 3)	36
LANGUEDOC					1	1	1	1						4( 1)	10
POITOU									1	3				4	5
FRANCHE- COMTE				2			1							3	7
ILE DE FRANCE										1		2		3	7
ORLEANAIS										2	1			3	7
TOURAINES	1										1	1		3	3
ALSACE												2		2	1
ANGOUMOIS		1							1					2	10
AUVERGNE							1			1				2	8
BEARN										1	1			2	4
BOURBONNAIS												2		2	3
FLANDRE										1	1			2( 1)	4
MARCHE										1	1			2	
NIVERNAIS											2			2	0
PROVENCE										1	1			2	4
BERRY											1			1	5
COMTE DE FOIX		1												1	1
LIMOUSIN											1			1	2
LYONNAIS										1				1	6
PICARDIE											1			1	6
SAINTONGE										1				1	13
SAVOIE					1					1				2	0
AUNIS									1					1	0
ANJOU														0	0
COMTE VENAISSIN														0	0